

<https://pierre-alainmillet.fr/Un-service-public-essentiel-au>



conseil de communauté du 15 Décembre 2014

Un service public essentiel au cadre de vie

- DHD - Propreté -

Date de mise en ligne : lundi 15 décembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Intervention sur le rapport annuel portant sur la qualité du service public des déchets.

Constatons d'abord que, comme on le pressentait déjà l'an dernier, les premiers pourcentage de baisse du volume de déchets collectés sont les plus faciles, et que pour atteindre l'an prochain, l'objectif de 7% de baisse, il faudrait une année 2015 exceptionnelle. Or, si la baisse globale des déchets est lente, la nette progression de la collecte sélective en 2013 est une bonne nouvelle, il est vrai après une année 2012 en léger recul. Cela confirme nos interrogations sur l'objectif de 15% de baisse en 2030, objectif qui ne pourrait être atteint sans des décisions nouvelles fortes, notamment sans doute sur le compostage. Mais sur le fonds, nous considérons cet objectif ambigu, comme nous l'avons déjà dit. Le discours du « 0 déchets » est très ambigu, d'autant que s'il n'y avait plus de déchets, il n'y aurait plus rien à recycler ou à valoriser. De notre point de vue, des objectifs de réduction des déchets non recyclés et des déchets non valorisés nous paraissent plus pertinents en fait que la réduction globale des déchets.

Après la grève difficile de 2012, nous partageons aussi l'avis de la CCSPL sur l'importance de l'étude ergonomique en cours. Nous savons que les conditions de travail sont une question fondamentale de l'efficacité du service public, du service aux habitants, et contrairement aux discours libéraux, nous ne croyons pas c'est dans la réduction des coûts du travail qu'on peut trouver une efficacité de long terme. Mais il faut une organisation du travail qui soit tournée vers la qualité de service rendu aux habitants. De ce point de vue, nous sommes interrogatifs sur la décision de ne plus organiser de collecte les jours fériés. Dans les quartiers passés il y a 2 ans de fréquence 6 en fréquence 3, quand un lundi est férié, on se retrouve avec de fait une fréquence 1 qui a été mal vécue.

D'autre part, nous renouvelons notre demande d'un rapport qui nous donne plus d'éléments précis sur les incivilités et les difficultés de la collecte. Car ce qui ressort de nos conseils de quartier, et de tous les contacts d'élus municipaux avec les habitants, ce sont bien les points noirs, des points de collecte sales aux dépôts sauvages d'encombrants. Un suivi territorial et chronologique de ces points noirs est nécessaire, de même que la recherche de procédures efficaces de sanctions.

On sait aussi que la question des encombrants nécessite une mise à plat avec l'ensemble des acteurs. De nombreux bailleurs organisent des actions qui sont contre-productives pour nous. La mise à disposition de bennes, ou le stockage d'encombrants dans des locaux collectifs répondent bien sûr à une exigence concrète, mais introduisent une contradiction dans les messages publics en laissant croire que finalement, dans le logement collectif, ce ne sont plus nos déchetteries qui sont la réponse.

De même, la collecte des commerces est globalement un point noir de la propreté identifié par les habitants. Il y a bien sûr le flou entre déchets assimilés aux ordures ménagères, et déchets d'activité. Nous avons de premières expériences avec les chaînes de restauration rapide, mais nous avons certainement besoin de changer d'échelle et d'apporter une réponse plus globale et plus spécifique aux petits commerces.

Enfin, nous renouvelons nos commentaires sur l'excédent de TEOM et nous partageons encore une fois les commentaires de la CCSPL, et pas du tout la proposition du groupe EELV d'aller vers une redevance, dont nous savons bien qu'elle a pour but d'être incitative, avec les difficultés que poserait la mesure de déchets individuel dans un point de collecte le plus souvent collectif, devenant de plus le paiement d'une prestation, ce qui de fait en exonérerait les entreprises et commerces. Certes, nous connaissons le besoin d'anticiper le financement de projets lourds dans les années à venir. Mais les 20M€ d'excédents, qui se cumulent depuis quelques années, montrent que le renforcement de certaines actions est possible et finançable.

Un service public essentiel au cadre de vie

Nous pensons notamment aux silos enterrés qui sont une réponse efficace à une prise en compte urbaine de qualité de l'organisation de la collecte. Les services avaient étudié il y a 3 ans un plan de développement des silos dont nous demandons l'actualisation. De même, nous savons que pour progresser dans la qualité du tri sélectif dans les immeubles collectifs, il faut un ensemble d'actions de communication, de sensibilisation, d'accompagnement, et de sanctions, le plus permanent possible.

Au total, ce rapport nous montre l'importance de ce service public du quotidien essentiel au cadre de vie de nos habitants.